

# Lomagne Initiatives

Le journal de votre Communauté de Communes  
de la Lomagne Tarn et Garonnaise

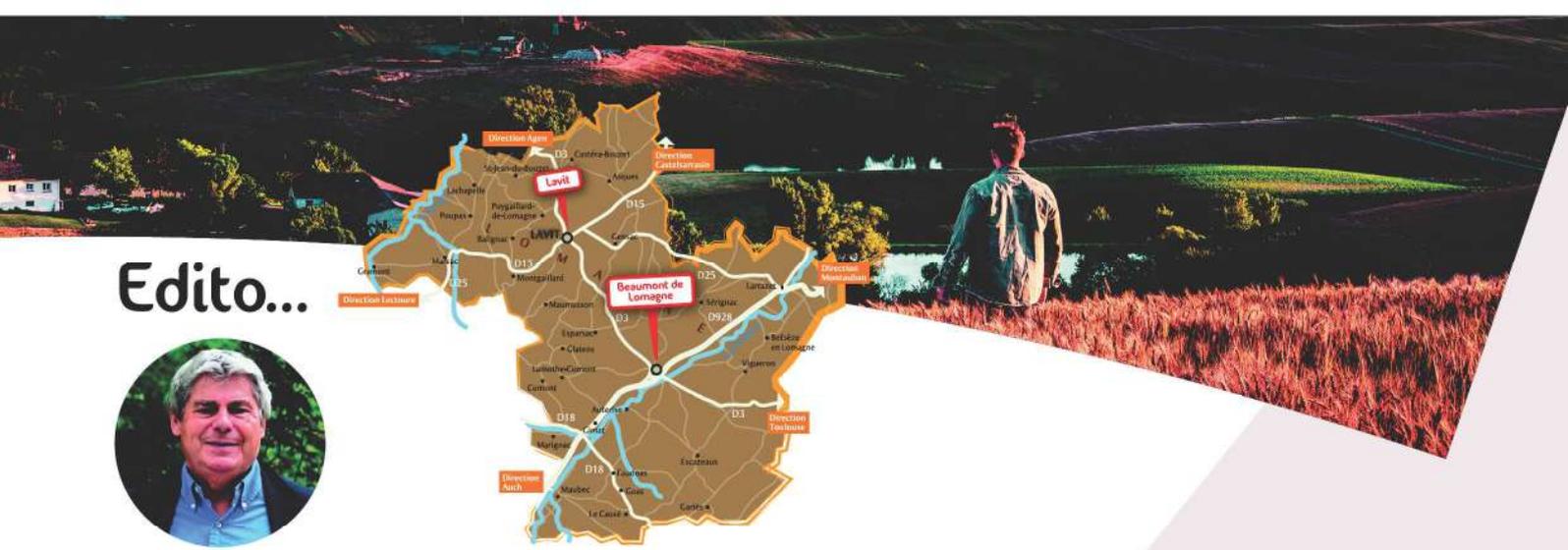
- › Rapport d'activité 2020
- › Projets 2021



Investir pour un  
territoire d'avenir !

N°18  
Juin  
2021

**Lomagne**  
TARN ET  
GARONNAISE  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



# Edito...



Elu à la présidence de la Communauté de Communes depuis bientôt un an, j'ai dû, pour ce début de mandat, affronter un contexte des plus inattendu et des plus complexes.

L'épidémie du COVID 19 nous a touché, et touche encore notre territoire de manière imprévue et violente. Le fonctionnement de notre vie quotidienne en a été totalement perturbé et nous avons dû faire face à un contexte sanitaire et économique extraordinaire. Exceptionnelles ont été également les actions, portées par la Communauté de Communes, qui nous ont permis d'accompagner l'assistance médicale et le milieu économique local.

Tout d'abord, une aide en faveur des commerçants et artisans a été mise en place pour soutenir la trésorerie, la relance de l'activité et le paiement des loyers et soutenir nos entreprises locales. Ce sont ainsi 171 264 € de la Communauté de Communes qui ont permis à la Région Occitanie d'apporter une aide complémentaire 216 264 € soit un total de 387 528 € injectés dans l'économie locale de notre territoire intercommunal.

Ensuite, un succès dans l'accompagnement sanitaire et particulièrement la campagne de vaccination portée par les Maisons de Santé communautaires de Lavit et Beaumont.

Ces Maisons de Santé, réalisées par la Communauté de Communes, et ouvertes au public depuis Septembre 2019, ont démontré leur efficacité et la pertinence des choix effectués. C'est ainsi que nous avons été le premier Drive mis en place dans le Département en 2020. Depuis, le dépistage a assuré, à ce jour, 8 000 tests sans aucune interruption et 16 000 injections.

Mais le contexte n'a pas empêché ni réduit la recherche et le développement des politiques portées et engagées par le Conseil Communautaire.

Il est important, dans le contexte actuel, que nous fassions preuve de dynamisme, d'initiatives et d'engagement pour notre territoire lomagnol et plus particulièrement dans le cadre de nos compétences réglementaires :

› Dans le domaine de l'Habitat, en mettant en place une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) qui sera effective dès cet été. Cette opération sera couplée au soutien à la valorisation des façades et permettra aux propriétaires occupants ou aux propriétaires bailleurs d'investir dans des travaux de confort et d'embellissement.

› Dans le domaine de la Petite enfance, en relançant le projet de construction, à Beaumont, d'un Pôle Petite Enfance dont les études sont en cours.

› Des services publics par le lancement des études concernant la construction à Beaumont d'un Pôle socio-économique, au service de tous les administrés, permettant de regrouper une France Services, un espace de co-working-tiers lieu et des services d'insertion et d'emploi.

Concernant l'aménagement du territoire, après présentation du pré-diagnostic à l'ensemble des maires de la Communauté, l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) se met en place. C'est rappelons-le, un outil de planification à l'échelle intercommunale et de compétence obligatoire. Il intègre au-delà des possibilités de construire, les problématiques telles que le logement, l'agriculture, la biodiversité, la mobilité, le développement économique... Cet outil, coconstruit et partagé, est élaboré à l'initiative et sous la responsabilité de la Communauté de Communes en étroite collaboration avec les communes.

Plus particulièrement, porté par la Communauté de Communes, Lavit et Beaumont ont été lauréates du programme Petites Villes de Demain fléché sur trois axes que sont : le logement, le commerce et les espaces publics. Des dispositifs qui complètent la convention Bourg Centre signée avec la Région Occitanie.

Délégué à Tarn et Garonne Numérique, le programme 100% fibre optique doit permettre le déploiement de la fibre dans tous les foyers d'ici fin 2022, début 2023.

Vous avez pu constater que les travaux avancent quotidiennement sur nos communes et Beaumont, devrait prochainement bénéficier de ce service.

Il est difficile de passer sous silence les dégradations très importantes, dues aux fortes intempéries de cet hiver, subies par les voiries gérées et entretenues par la Communauté de Communes. Les travaux, après passation des différents marchés publics d'attribution, sont en cours.

Cette dépense conséquente et inattendue s'additionne au budget alloué aux 628 km de routes communales. Des aides financières ont bien sûr été sollicitées à l'Etat et au Département afin de soulager notre budget.

Tous ces projets sont conduits dans le cadre d'une fiscalité raisonnable et maîtrisée avec le seul souci d'accompagner le développement harmonieux et solidaire de notre territoire.

Je salue et remercie mes collègues élus qui m'accompagnent dans cette tâche passionnante ainsi que les équipes administratives et techniques.

Je vous souhaite à toutes et à tous un été radieux qui vous permette d'oublier rapidement la grisaille de ces derniers mois !

Cordialement,

**Bernard SALOMON**

Président de la Communauté de Communes de la Lomagne Tarn et Garonnaise



**Lomagne Initiatives n°18**  
413 rue d'Esparsac BP 34 - 82500 Beaumont de Lomagne  
Président : Bernard SALOMON

Magazine gratuit de la Communauté de Communes de la Lomagne Tarn et Garonnaise / Rédaction : Sandrine CHAMPIE en collaboration avec les services de la CCLTG - Création : Designea / Impression : PubliServices - Impression sur papier recyclé FSC.  
Tirage : 7000 exemplaires. ISSN 1960-1190. Crédits photos : G.Casaro, L.Roux, Baloïd, Ecole de Musique, Issot-Riera, Médale-Laboup, Dangas-Laurence, Lez Broz, Elan Développement, Pixabay.  
Distribution : Médiapost.

# La Communauté de Communes

Mieux agir ensemble



L'intercommunalité permet  
aux communes de réaliser à plusieurs ce qu'elles

ne pourraient pas réaliser seules ! Faire de la Lomagne Tarn-et-Garonnaise un territoire où il est agréable de vivre et d'entreprendre, telle est l'ambition de la Communauté de Communes. Ses élus, ses équipes, ses partenaires et les 31 communes membres travaillent ensemble au quotidien pour fixer les grandes orientations du territoire.

**Un bureau : le Président Bernard SALOMON, 2 vice-présidentes et 7 vice-présidents**

Cet organe de réflexion et de stratégie examine et arbitre les projets.

## 7 commissions en action

- › Finances & personnel
- › Tourisme, culture, communication, affaires sociales
- › Economie, commerce/artisanat, attractivité du territoire, mobilités
- › Voirie, assainissement
- › Habitat, OPAH, aménagement de village
- › Environnement, développement durable, espaces ruraux et agricoles
- › Prospectives et initiatives

## Des décisions actées en Conseil communautaire

6 Conseils communautaires se sont tenus depuis l'élection du nouveau Président Bernard SALOMON élu le 15 juillet 2020. La Communauté de Communes est administrée par un Conseil communautaire composé de 51 délégués titulaires représentant des 31 communes membres. Environ tous les 3 mois, les 51 délégués communautaires actent les décisions.

**Nouveau**

## Conférences intercommunales des Maires

Le 17 mai dernier se tenait la première Conférence intercommunale des Maires de la Lomagne Tarn et Garonnaise à Beaumont en présence de Mme la Préfète de Tarn et Garonne, Mme la Sous-Préfète et des services de l'Etat. L'occasion d'évoquer les préoccupations des 31 maires sur les questions d'urbanisme, sécurité, écoles, inondations, emplois, DGFIP, Plan de Relance...



Le 5 juillet prochain se tiendra une nouvelle Conférence des Maires en présence du Syndicat Mixte Tarn-et-Garonne Numérique. Au programme : déploiement de la fibre optique en Lomagne, adressage des communes...



## Plan Local Intercommunal d'Urbanisme (PLUi-H) : un projet phare de mandat 2020-2026

En 2020, la Communauté de Communes a réalisé un pré-diagnostic de territoire partagé, élaboré par les élus locaux lors d'ateliers animés par Elan Développement. L'enjeu de cette démarche était double :

- › Faire en sorte que les élus se mobilisent autour d'un projet de territoire coconstruit et partagé ;
- › Poser les bases d'une gouvernance réussie pour l'élaboration à venir du PLUi.

Ce pré diagnostic étant terminé, il conviendra de réunir la conférence des Maires afin de lancer le PLUi-H fin 2021 et de retenir un cabinet d'étude pour accompagner le volet opérationnel du PLUi-H.



# Budget 2021

9,3 millions d'euros  
pour préparer l'avenir



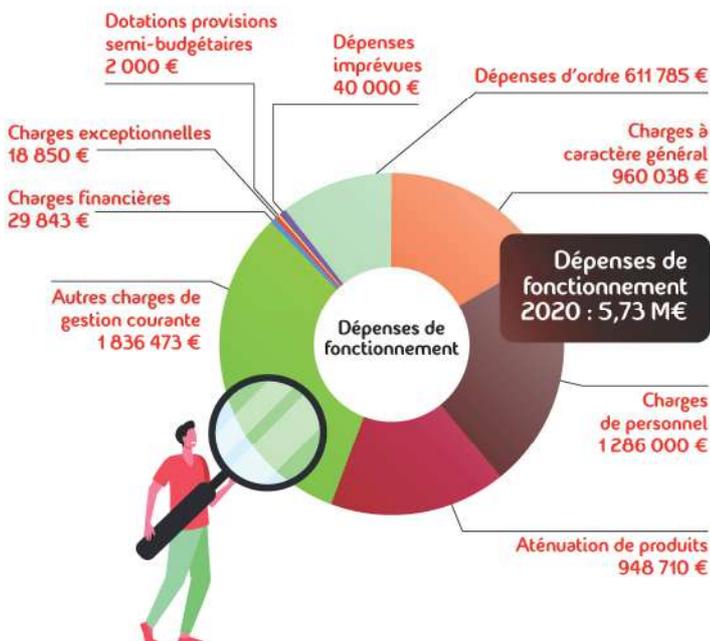
Le budget 2021 s'équilibre en dépenses et en recettes à 9,3 millions d'euros.

Il se caractérise par une stabilité des recettes de fonctionnement et des investissements ambitieux au service des administrés et de l'attractivité du territoire. Malgré le volume d'investissement (3,6 millions d'euros) caractérisant le lancement des projets de début de mandat, il n'y a pas de hausse de fiscalité.

## Les taux qui s'appliqueront aux contribuables en 2021 sont les suivants



## Dépenses de fonctionnement



## Recettes de fonctionnement



# Finances 2021

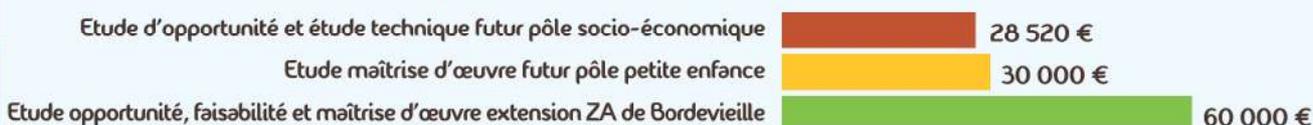
Les grandes lignes



## Les principaux programmes d'investissement 2021



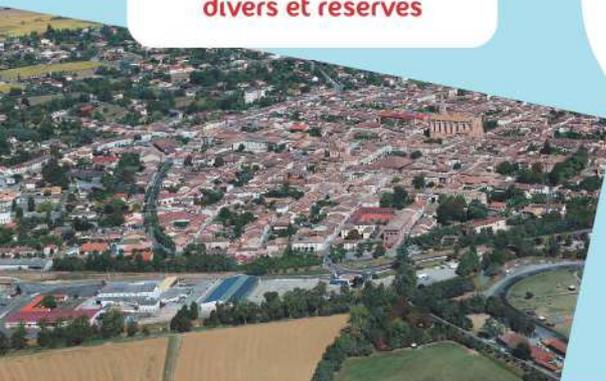
## 2021 : l'année des études pour lancer les projets de début de mandat



## Les principales recettes 2021



## Les dépenses 2021 par domaine de compétence



# Santé & Social

Covid 19  
Les Maisons de Santé en première ligne



Chiffres clés au 30/05/2021

8 000 tests de dépistage antigénique et RT-PCR  
16 000 injections



Maison de Santé  
de Beaumont (Architectes Dangas-Laurence)



Maison de Santé de Lavit  
(Architectes Medale-Laboup)

## Les Maisons de Santé de Beaumont et Lavit en première ligne

Construites par la Communauté de Communes et ouvertes au public depuis septembre 2019, les Maisons de Santé Pluri-professionnelles communautaires de Beaumont et de Lavit ont joué un rôle primordial dans la campagne de vaccination.

### Maison de Santé de Lavit

#### › Premier drive de dépistage en Tarn-et-Garonne

Dès le mois de mars 2020, la Maison de Santé de Lavit-de-Lomagne a mis en place le premier drive de dépistage par RT PCR du COVID 19 du département de Tarn-et-Garonne.

### Maison de Santé de Beaumont

#### › Premier Centre de vaccination en Lomagne

Le premier Centre de vaccination en Lomagne a ouvert ses portes le 18 janvier 2021 dans les locaux de la Maison de Santé pluri-professionnelle de Beaumont-de-Lomagne.

Le Centre de vaccination de Beaumont-de-Lomagne avec la participation de l'ensemble des professionnels de santé des trois maisons de santé de Beaumont-de-Lomagne, Lavit-de-Lomagne et Saint-Nicolas de la Grave et le concours de professionnels libéraux et salariés du territoire se sont montrés particulièrement performants.

Au 30/05/21, plus de 16 000 injections et plus de 8 000 tests de dépistage antigénique et RT-PCR ont été réalisés au sein des Maisons de Santé. Un grand merci aux équipes médicales mobilisées !

#### Centre de Vaccination de la Lomagne

› Maison de Santé, 15 Bld de Verdun à Beaumont-de-Lomagne

Téléphone : 08 00 54 19 19

Site : [www.maiaa.com](http://www.maiaa.com)



# Santé & Social

Maintenir la qualité  
des soins en Lomagne



## Chiffres clés au 30/05/2021

8 000 tests de dépistage antigénique et RT-PCR  
16 000 injections

### Des Maisons de Santé multi-sites en réseau Vif succès pour les deux Maisons de Santé de Beaumont et de Lavit - Tous les locaux sont loués !

Propriétaire des deux Maisons de Santé, la Communauté de Communes les loue à la Société Interprofessionnelle des Soins Ambulatoires (SISA) des Halles de la Sère, interlocuteur unique regroupant les professionnels de santé. Les trois Maisons de Santé (Beaumont-Lavit-St Nicolas/Grave) travaillent en réseau.



### > La Maison de Santé pluri-professionnelle de Beaumont

a accueilli dans le courant de l'année 2020 trois nouveaux professionnels de santé qui viennent compléter l'offre de soin déjà existante :

- > Antenne de la SESSAD DI (Service d'Education Spécialisée de Soins à Domicile/Déficiência intellectuelle) de l'association Centre Bellissen implantée au sein de l'Institut de Santé à Montbeton.
- > Ortho Concept 82 (orthopédiste, orthésiste, podologue).
- > Kinésithérapeute : S.Castel (kinésithérapeute spécialisé en rééducation respiratoire notamment dans le post COVID).

### > La Maison de Santé pluri-professionnelle de Lavit

Depuis son ouverture, la totalité des locaux est louée.

> Contact :

Maisons de Santé  
(n°unique) 05 31 85 10 00

Maison de Santé à Beaumont 15 Bld Verdun  
Maison de Santé à Lavit 18 Bld Sabathé

## La Communauté de Communes, soutien logistique pour la vaccination COVID-19

### > Partenaire de la Région Occitanie, du Département et de la CPAM

■ En janvier 2021, la Communauté de Communes a recensé avec l'appui de ses 31 communes membres, les personnes âgées de plus de 75 ans sans moyen de transport. Elle procède depuis aux réservations des vaccinations pour ces personnes âgées. La Communauté de Communes transmet ensuite la date de vaccination et les coordonnées de la personne à transporter vers le Centre de vaccination le plus proche, à la Région Occitanie en charge de l'organisation du transport par autocars liO (3 à 4 personnes au minimum).

■ La Communauté de Communes, partenaire du Conseil départemental pour le transport individuel gratuit des personnes âgées sans moyen de transport.

La Communauté de Communes intervient en appui du Conseil départemental, en lui transmettant les dates de

réservations des vaccinations des publics vulnérables dépourvus de solution de mobilité, qui solliciteraient un transport individuel vers les Centres de vaccination.

■ La Communauté de Communes, partenaire de la CPAM pour le transport individuel ou collectif gratuit des personnes âgées sans moyen de transport - Depuis avril 2021, la CPAM contacte en cas de besoin la Communauté de Communes afin que celle-ci organise un transport individuel ou collectif via le Conseil départemental ou la Région.

> Contact :

Communauté de Communes  
de la Lomagne Tarn et Garonnaise

Gabrielle PEREZ 05 63 65 34 26  
contact@cc-lomagne82.fr

## Portage des repas aux personnes âgées 23 119 repas livrés en 2020 pour 88 bénéficiaires

La Communauté de Communes accompagne les personnes âgées avec une aide de 16 000 € versée en 2020 à l'EHPAD de Beaumont.

> Contact : Service de soins Infirmiers à Domicile (SSIAD) - 12 rue Despeyrous à Beaumont - 05 63 26 00 83

# Economie

Soutenir les entreprises impactées par la crise sanitaire



## Aides exceptionnelles aux entreprises

### Crise COVID-19

#### La Communauté de Communes : soutien des TPE et PME

La pandémie du virus COVID-19 a engendré une crise sanitaire majeure aux conséquences sociales et économiques sans précédent. Pour en limiter les effets, la Communauté de Communes de la Lomagne Tarn et Garonnaise s'est mobilisée pour soutenir les entreprises, notamment les TPE, PME qui constituent le socle de notre économie locale.

Dans ce contexte d'urgence, les élus communautaires ont souhaité s'engager dans le Fonds de Solidarité Occitanie et le Fonds L'OCCAL pour accompagner les entreprises impactées en Lomagne.

## Aides aux entreprises

Crise COVID-19

La Communauté de Communes s'est engagée aux côtés de la Région Occitanie et a débloqué une enveloppe exceptionnelle de 171 264 €, fléchée sur



### 2 dispositifs économiques clôturés

**1<sup>er</sup> dispositif : 111 000 €** Le Fonds de Solidarité «Occitanie», une aide d'urgence qui a soutenu les entreprises dans cette période de crise.

En complément du Fonds de Solidarité de la Région Occitanie, les 111 entreprises éligibles à ce fonds ont perçu une subvention complémentaire de la Communauté de Communes de 1 000 €.

**2<sup>ème</sup> dispositif : 60 264 €** Le Fonds L'OCCAL, qui a accompagné la relance de l'activité des entreprises du tourisme, commerces de proximité et artisans.

Ce fonds partenarial alimenté par la Région Occitanie, le Département, la Banque des Territoires et 144 Communautés de Communes dont la Lomagne Tarn et Garonnaise, a permis d'aider les entreprises à redémarrer et à sécuriser leur activité. Les élus communautaires ont décidé d'apporter leur soutien au Fonds «L'OCCAL», en abondant le fonds à hauteur de 60 264 €.

#### Volet 1

**Avances remboursables** à taux 0% sans garantie pour favoriser le redémarrage de l'activité des entreprises par des aides à la trésorerie,

#### Volet 2

**Subventions d'investissement** pour accompagner les entreprises dans leurs investissements de relance, la digitalisation et la mise en œuvre de mesures sanitaires,

#### Volet 3

**Aide aux loyers** pour les commerces concernés par une fermeture administrative avec la prise en charge du loyer de novembre 2020 ou décembre 2020 (cofinancé à 50% par la Région et la Communauté de Communes).



# Economie

La Communauté de Communes et la Région, partenaires des entreprises



La Communauté de Communes accompagne avec le soutien de la Région Occitanie les investissements immobiliers des entreprises, dès lors qu'ils créent des ressources pour le territoire, maintiennent ou génèrent des emplois.



## Aides à l'immobilier d'entreprises :

facteur de création/extension des activités économiques en Lomagne

La Communauté de Communes a une compétence exclusive sur l'aide à l'immobilier d'entreprises (construction, extension, réhabilitation, modernisation).

La Région peut intervenir consécutivement et en complément à l'appui de l'intercommunalité pour pérenniser et sécuriser les projets économiques.

Un Règlement d'aide à l'investissement immobilier des entreprises fixe les conditions de participation du financement.



### Attribution d'une aide à l'entreprise AMBROMON SAS (groupe COEXO) à Beaumont

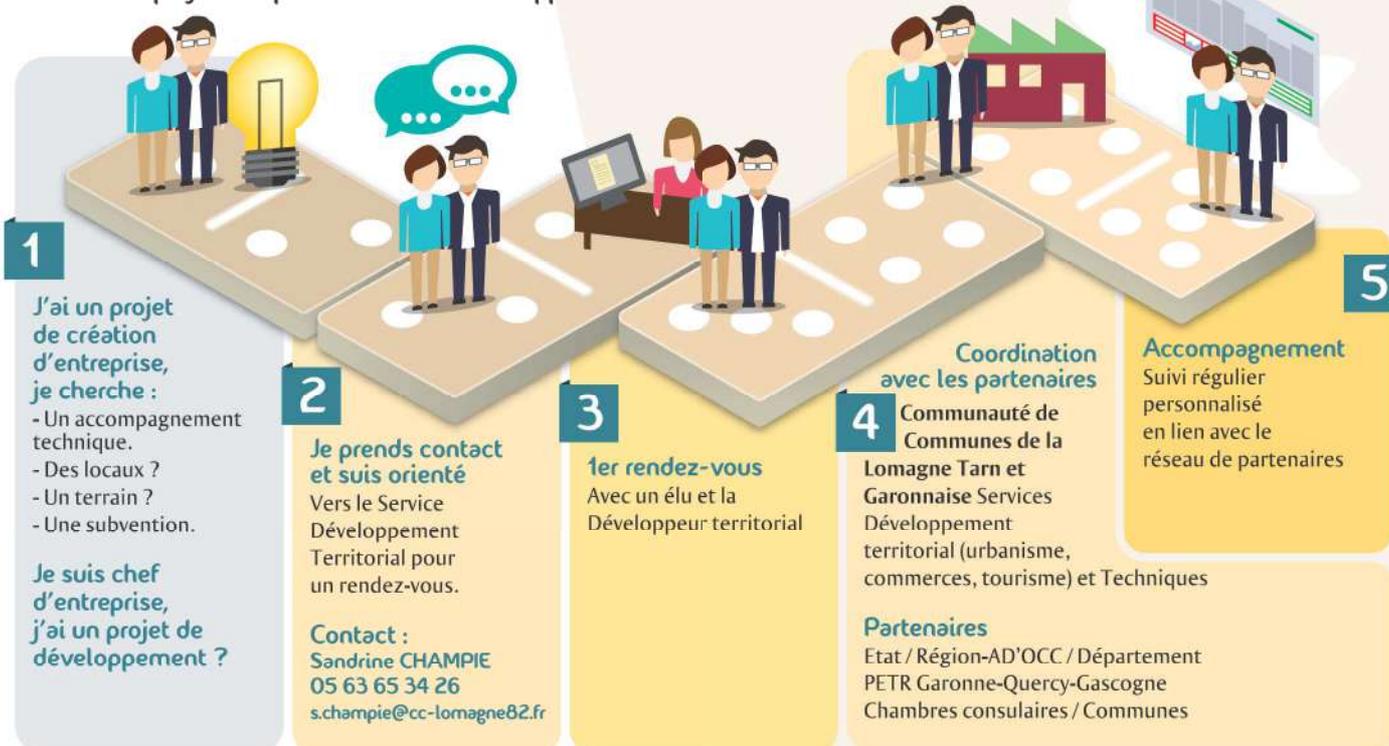
En 2020, l'assemblée communautaire a validé l'attribution d'une aide exceptionnelle de 20 000 € à l'entreprise AMBROMON SAS (groupe COEXO), grossiste alimentaire à Beaumont et a autorisé la Région Occitanie à venir en complément.

Cette implantation a été jugée structurante pour le territoire avec notamment la création d'une vingtaine d'emplois en Lomagne.

Cette Centrale d'achat, centre industriel et d'ensachage de produits alimentaires (légumes secs et fruits secs sous les marques «L'épiculture» et «Faiza») a vocation à devenir la plaque tournante du groupe. L'entreprise bénéficie d'une labellisation dans le cadre du dispositif «Territoires d'Industrie» phase 2.

## Parcours entreprises - Un service Développement territorial à votre écoute

Porteurs de projet économique et touristique, la Communauté de Communes vous accompagne dans votre projet d'implantation ou de développement.



# Commerce & Artisanat

Opération de soutien de la Communauté de Communes avec Vis Ta Lomagne



## Revitaliser les cœurs de ville beaumontois et lavitois

La Communauté de Communes a soutenu financièrement les commerces impactés par la crise dans le cadre du fonds L'OCCAL : avances remboursables, subventions, aides aux loyers... Elle a aussi multiplié ses actions pour revitaliser les cœurs de ville beaumontois et lavitois aux côtés de Vis Ta Lomagne. En 2021, la lauréatisation de la candidature groupée de la Communauté de Communes et des communes de Beaumont et Lavit au Programme Petites villes de demain vient apporter un nouvel élan.

## La Communauté de Communes, Beaumont et Lavit lauréates au programme "Petites villes de demain" 2021-2026



Déployé sur 6 ans 2021-2026, ce dispositif Petites Villes de Demain est un nouvel élan pour la Lomagne. Son but est d'apporter un appui en faveur de la revitalisation des centres de petites villes au travers de 3 volets : la reconquête de l'habitat vacant ou dégradé, la redynamisation commerciale et le traitement de l'espace public.

## Aides aux commerces de proximité

Fonds L'OCCAL : 60 264 € versés aux commerces

La Communauté de Communes aux côtés de la Région a débloqué une enveloppe exceptionnelle de 60 264 € pour aider nos commerces de proximité pendant et en sortie de crise sanitaire.

- › Avances remboursables
- › Subventions directes
- › Aides aux loyers

## Bilan 2020

### Opération de soutien au Commerce

- › Chèques cadeaux : 55 345 € de chèques émis.
- › Carte de fidélité : 1 430 271 € de chiffre d'affaires.
- › 2 semaines commerciales : juillet et novembre - En dématérialisée.
- › Nouvelle boutique web : [www.vistalomagne.com](http://www.vistalomagne.com)
- › Soutien aux animations de Vis Ta Lomagne : plan média 100% radio, France Bleue Occitanie.
- › 3 ateliers numériques : Google my business, Positionnement marketing, Instagram.
- › Création d'une campagne #venezcheznous

## Particuliers, entreprises, associations Offrez des chèques cadeaux !

Faites plaisir à vos proches et optez pour la proximité pour fêter tous les événements.

Entreprises bénéficiez de l'exonération des charges sociales !



## Cumulez des Euros avec votre carte de fidélité !

N'oubliez pas de la présenter lors de vos achats, ça vous rapporte !

Contact : Diane AOUEILLE  
[d.aouelle@cc-lomagne82.fr](mailto:d.aouelle@cc-lomagne82.fr)  
07 81 81 97 62



## Chiffres clés

Compétence Commerce & Artisanat 2020

Dépenses : 56 058 €

## Plan d'aide au Commerce Territorial (PACTe) 2020

La Communauté de Communes octroie des aides directes pour la création, la modernisation, le transfert et/ou la reprise de points de vente sur le territoire.

En 2020, 7 points de vente beaumontois ont reçu une aide directe de 1200 € chacun.

### › Pack installation Commerçant/Artisan :

- L'AMBRE  
Stéphanie CONSTANS
- TOUT AU BOCAL  
Magali MIQUEL

### › Pack développement, modernisation, transfert et/ou reprise d'un commerce :

- GARAGE AUTO  
Sébastien OUSTRIC
- BOUCHERIE CHEZ CHRISTOPHE  
C.LECUYER
- A TRAVERS CHAMPS  
Séverine DUCASSE
- CL'HAIR  
Claire MANET
- COSTES VERTS LOISIRS  
Sébastien TAUPIAC

# L'actu éco & festive de vos commerces

Animations et nouveaux acteurs 2021



## Animations de Vis Ta Lomagne

### 5 marchés gourmands nocturnes

#### › Beaumont : les jeudis

8 juillet : soirée animée par Marc Michel

22 juillet : concert de Tatie Gérardine et les calemberts

5 août : Chantes ta Lomagne suivi de son groupe Zen

#### › Lavit : les jeudis

15 juillet : soirée animée par Marc Michel

19 août : soirée avec l'orchestre «Aldo Feliciano»

### 64<sup>ème</sup> édition de la Foir'Expo

› Beaumont : 11 et 12 septembre

› Comice Agricole

› Expo commerciale, artisanale et agricole

› Marché gourmand

› Apéro concert avec les «Trous Gascons»

› Soirée Spectacle

› Ferme pédagogique, village enfants ...

### Semaine commerciale avec la carte de fidélité

› En novembre

### Animations de Noël

› Marché de Noël : 5 décembre

› Animations commerciales en décembre

### Nouveaux acteurs économiques, transferts

#### Beaumont de Lomagne

- › Mon Brico, Me et M. SCHOENHENZ av.de Quercy
- › Les Souliers de Lomagne, Nathalie LESUEUR, 33 pl. Gambetta
- › L'Ambre (soins énergétiques et lithothérapie), Stéphanie CONSTANS, 6 rue de l'Eglise
- › Tout au Bocal (produits locaux), Magali MIQUEL, 4 rue République
- › Aérogomme Rénovation Occitanie, Christophe BRUMBT, ZA Bordevieille
- › 59 Barber Shop, Sofiane BENTAHAR, 59 rue Despeyroux
- › Immo 2L, L.LAMARQUE et P.LEDAUPHIN, 34 Pl Gambetta
- › Rivière Immo, Lilian RIVIERE 4 rue P.Fermat
- › Mon Horizon (mercerie, loisirs créatifs) Kimberley VERGNE, 14 Pl.Gambetta

#### Lavit

- › Salon des Arcades, Noëlie LARROQUE, pl. de la halle
- › CAMELO Automobiles, Fabien CAMELO, ZA du Coutré



Tout au bocal  
› Beaumont



Salon de coiffure des Arcades  
› Lavit

### Déménagement, développement, changement de gérance :

#### Beaumont de Lomagne

- › Cl'Hair de Claire MANET a déménagé, 15 rue République
- › Garage Peugeot Oustric & ASL (Citroën) devient Auto OUSTRIC ZA Bordevieille
- › Sécuritest Contrôle technique repris par Kévin LAFFONT, rte de Lavit

#### Gimat

- › Station-service-Snack bar reprise par la famille FOURNIER, rte d'Auch

#### Lavit

- › Tabac Presse de la Halle repris par Cyrille DOUMERGUE, pl. de la Halle

# Voirie

Entretenir la voirie communautaire  
Bilan 2020



## Chiffres clés

Dépenses voirie 2020 : 1,76 M€  
628 km de voirie entretenus

Revêtements réalisés en 2020 :  
Entreprises : 9 000 m<sup>2</sup>  
Régie : 173 000 m<sup>2</sup>

L'amélioration du réseau de voirie communautaire est un enjeu majeur pour l'aménagement du territoire. La Communauté de Communes engage chaque année un programme de réfection et d'entretien des 628 km de voies qui lui ont été transférées par ses 31 communes membres. En 2020, les dépenses de voirie se sont élevées à 1,76 millions d'euros.

## Missions des Services Techniques

La réfection des 628 km de voiries est réalisé soit en régie soit par des entreprises extérieures. Les programmes d'entretien sont étudiés en Commission Voirie par les délégués de cette compétence en collaboration avec les maires.

› **Elaboration d'un programme pluriannuel de voirie :** travaux neufs (renforcement de chaussée, aménagements...), travaux d'entretien (couche de roulement,...), travaux exceptionnels (entretien, réfection et création d'ouvrages d'art...).

› **Pose de signalisation verticales et horizontales** sur les voiries communales.

› **Création de voirie :** création de nouvelles routes ou chemins pour desservir des équipements communautaires.

› **Entretien de voirie :** travaux d'entretien (urgences liées aux intempéries : affaissement des talus, rebouchage de trous sur chaussée, débouchage, balayage. Fauchage des bas-côtés, curage de fossés, élagage, nettoyage et changement des panneaux de signalisation).

› **Gestion du domaine public :** instruction des demandes de permissions de voirie ou d'autorisation de voirie.

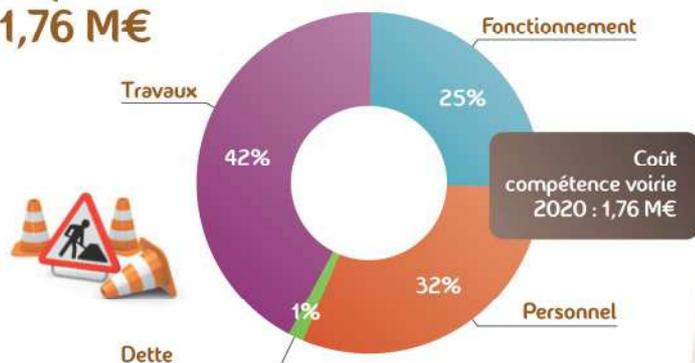
› **Maintenance des bâtiments communautaires :** Maisons de Santé de Beaumont et Lavit, Hôtel d'entreprises, crèche P'tits Loups, bâtiments de la Communauté de Communes, 2 ateliers techniques.

› **Entretien des cimetières, entretien des espaces verts des chemins ruraux, gestion de la Brigade verte au service des communes :** 320 heures réalisées en 2020.

› **Entretien des sentiers de randonnée**



## Dépenses voirie 2020 : 1,76 M€



## Ouvrages d'art restaurés en 2020

Pont VC2 Sérignac



Pont VC7 Castéra-Bouzet



Pont VC11 Escazeaux (avant rénovation)



Pont VC11 Escazeaux (après rénovation)



## Bilan 2020 : travaux de voirie réalisés

› Programme de travaux de voirie d'entretien	815 000 €
› Signalisation verticale et horizontale	44 199 €
› Programme de liant	150 000 €
› Programme ouvrages d'art	35 052 €

# Voirie

## Programme voirie 2021 Des investissements conséquents



En 2021, la Communauté de Communes poursuit ses investissements avec un programme de travaux annuel de réfection sur les 486 voiries communales afin de garantir votre confort et sécurité, ainsi que de travaux liés aux intempéries de début d'année. Les services techniques bénéficient depuis juin 2021 d'un nouvel atelier technique au siège de la Communauté de Communes à Beaumont.

### Programme prévisionnel de voirie 2021 Un budget annuel de 1,67 M€

#### Investissement

› Programme principal (investissement)	480 000 €
› Programme exceptionnel pour réparation dégâts sur voirie	200 000 €
› Signalisation verticale	16 800 €
› Signalisation horizontale	20 000 €
› Programme liant	180 000 €
› Programme ouvrage d'art	42 000 €
› Achat pelle à roue	231 000 €
› Acquisition d'une voiture	20 000 €
› Achat renouvellement épareuse	156 000 €
› Audit voirie	20 000 €
<b>Fonctionnement</b>	<b>305 000 €</b>

**Budget total voirie 2021 : 1 670 800 €**

### Un nouvel atelier technique à Beaumont

Le siège de la Communauté de Communes à Beaumont s'est doté d'un nouvel atelier technique communautaire aux normes. La collectivité va procéder aux travaux de mise en sécurité (démolition) de l'ancien l'atelier.



### Programme prévisionnel ouvrages d'art 2021



### Chiffres clés

Dépenses prévisionnelles 2021 :  
1,67 M€

### Dégâts sur voirie et ses dépendances

Programme exceptionnel  
de réparation dégâts sur voirie

Les précipitations importantes de fin janvier-début février 2021 ont provoqué des affaissements de voies et de talus sur notre voirie.

› 3 routes entièrement fermées à la circulation : Marsac (VC1), Castéra-Bouzet (VC4) et Sérignac (VC10).

› 7 routes avec dégâts conséquents sans fermeture de la circulation : Gensac (VC7), Lachapelle (VC8 bis), Saint Jean du Bouzet (VC1), Cumont (VC103), Glatens (VC1), Lavit (VC4) et Esparsac (VC4).

Les dégâts liés à ces intempéries s'élèvent à 1 126 754 €. Notre collectivité ne pouvant financer seule de tels travaux, le Conseil départemental va cofinancer la remise en état des voiries de Marsac, Castéra-Bouzet et Sérignac (180 551 €). Une subvention auprès de l'Etat a également été sollicitée.



### Gestion du domaine public : des autorisations nécessaires

**Vous souhaitez réaliser des travaux sur la voirie communautaire ou en limite de propriété. Une autorisation est nécessaire.**

En 2020, l'intercommunalité a instruit **443 permissions de voirie et consultations** obligatoires pour des travaux situés sur le domaine public. Pour les différentes autorisations selon le type de travaux, avant d'engager tout travaux, penser à retirer l'imprimé de voirie en mairie, à la Communauté de Communes ou en ligne sur [www.malomagne.com](http://www.malomagne.com)

Contacts :

Alain QUARGENTAN & Carine CALISSI  
05 63 65 34 26 - [contact@cc-lomagne82.fr](mailto:contact@cc-lomagne82.fr)

# Déchets ménagers et occasionnels



## Chiffres clés

Participation 2020 SMEEOM (Collecte, Traitement, Déchèteries) : 1 049 636 €

105 € par habitant / an

22 367 visites en déchèteries

1 893 tonnes de déchets déposés



La Communauté de Communes a confié au SMEEOM

la collecte et le traitement de vos ordures ménagères assurés par ses équipes.

Depuis 2020, le Syndicat gère également les deux déchèteries communautaires de Beaumont

et de Lavit et assure la gestion du personnel et l'optimisation du service au quotidien.

## Jetons moins, trions plus !

Le service public de prévention et de gestion des déchets est en mutation profonde et devient un enjeu environnemental, économique et social majeur. La gestion qui s'est longtemps limitée à une mission essentielle d'hygiène et de salubrité publique doit devenir aujourd'hui un véritable projet d'économie circulaire et de réduction des déchets. Ce changement profond de mentalité doit être opéré pour répondre aux objectifs de la législation. Pour les atteindre, la fiscalité qui impacte les déchets non valorisés enfouis ou incinérés va lourdement augmenter et la capacité des sites de traitement va être réduite induisant une hausse des coûts de traitement.

Relevons ensemble ce défi de la réduction des déchets pour maîtriser cette hausse des coûts. Alors refusons, réduisons, réutilisons, réparons, louons, donnons, soyons inventifs !

## Tournées et jours de collecte

**Pour les communes avec bacs roulants individuels** : merci de sortir votre bac la veille au soir du jour de collecte et pensez à le rentrer le plus rapidement possible !

**Décalage des jours fériés** : pour les semaines concernées et à partir du jour férié, toutes les collectes sont décalées au lendemain de leur jour habituel de collecte.

Communes	Collecte Ordures Ménagères résiduelles Bacs noirs	Collecte emballages recyclables - Bacs jaunes
Beaumont centre (intérieur des boulevards)	Lundi et jeudi	Mercredi
Beaumont - zone pavillonnaire (extérieur des boulevards)	Lundi	Mercredi
Larrazet	Mardi	Vendredi des semaines impaires
Lavit	Mardi	Jeudi des semaines paires
Vigueron	Mardi	Vendredi des semaines impaires

Pour demander ou changer votre bac roulant :

Votre contact : SMEEOM de la Moyenne Garonne - 05 63 29 09 97  
smeeom-moyennegaronne@info82.com

## Déchèteries de Beaumont et Lavit : nouveaux horaires

Destinées aux particuliers et professionnels du territoire, les déchèteries permettent d'éliminer et de valoriser les déchets verts, le bois, le mobilier, les gravats, les déchets électriques ou électroniques, les déchets dangereux et les encombrants non valorisables...

> 22 367 personnes reçues en 2020 avec 1 893 T de déchets déposés.

> Coût total des déchèteries 2020 : 29 € par an/habitant.

Déchèterie de Beaumont - ZA de Bordevieille Tél : 05 63 26 09 68

Déchèterie de Beaumont	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Matin	Fermé	De 9h à 12h				
Après-midi	De 14h à 17h30					

Fermeture : lundi matin, dimanche et jours fériés. Dernière entrée 10 mn avant la fermeture.

Déchèterie de Lavit - ZA du Coutré Tél : 05 63 05 01 54

Déchèterie de Lavit	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Matin	Fermé	De 9h à 12h	Fermé	De 9h à 12h	Fermé	De 9h à 12h
Après-midi	Fermé	De 14h à 17h30	Fermé	De 14h à 17h30	Fermé	Fermé

Fermeture : lundi matin, dimanche et jours fériés. Dernière entrée 10 minutes avant la fermeture.

# Assainissement Non Collectif

Garantir la salubrité publique  
Préserver les ressources en eau



## Chiffres clés

3 624 contrôles depuis 2011 dont  
395 contrôles et diagnostics en 2020

Depuis 2011, la Communauté de Communes assure la gestion du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) qui réalise le diagnostic de fonctionnement de votre installation d'assainissement non collectif. Ce service public, délégué à la SAUR pour 4 ans (2019-2022) effectue le contrôle réglementaire de vos installations individuelles obligatoire pour les particuliers.

Votre installation d'assainissement non collectif permet de collecter vos eaux usées, de les traiter et de les rejeter dans le milieu naturel sans le polluer et sans engendrer de risques sanitaires.



En tant qu'usager de l'assainissement non collectif, vous êtes responsable de la conception, de la mise en œuvre et du bon fonctionnement de votre installation, garant de son efficacité et de sa pérennité.

**Le rôle du SPANC :** Le Service Public d'Assainissement non Collectif (SPANC) a pour mission de conseiller chaque usager sur son projet d'installation d'un nouveau dispositif. Il contrôle la conformité et le fonctionnement des installations d'assainissement non collectif. Lui seul peut réaliser ou faire réaliser ces contrôles réglementaires.

Vous devez impérativement le contacter avant tout projet de travaux et avant le remblaiement de votre installation pour obtenir les conformités requises.

## Contrôle de vos installations individuelles Neufs ou Réhabilitation

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) délégué à la SAUR réalise :

› la vérification du contrôle de conception - coût 92 € TTC facturé par la SAUR Implantation  
48 contrôles de conception en 2020.

› la vérification du contrôle de bonne exécution - coût 92 € TTC facturé par la SAUR Réalisation  
37 contrôles de bonne exécution en 2020.

› en cas de vente d'une maison d'habitation, Vente  
il est obligatoire de réaliser un diagnostic : coût 121 € TTC facturé par la Communauté de Communes. 48 ventes en 2020.

## Contrôle de vos installations individuelles Existantes 2021, poursuite du 2<sup>ème</sup> passage des contrôles périodiques

La Communauté de Communes réalise tous les 8 ans l'ensemble des contrôles périodiques de bon fonctionnement d'une installation existante sur les 31 communes.

› la vérification périodique du bon fonctionnement des installations existantes : coût 82,50 € TTC facturé par la SAUR. En 2021, les habitants des communes Belbèze-en-Lomagne, Escazeaux, Larrazet, Sérignac et Vigueron sont concernés par le 2<sup>ème</sup> passage du contrôle.

Les propriétaires des habitations concernées recevront un avis de passage de la SAUR. Merci de réserver le meilleur accueil à sa technicienne. 262 contrôles de bon fonctionnement ont été effectués en 2020.

Dans un souci environnemental, la réalisation de travaux de mise aux normes de votre assainissement non collectif s'impose. L'usager s'expose à des pénalités financières, mises en demeure et poursuites, pour absence ou mauvais fonctionnement d'une installation d'Assainissement Non Collectif.

2020	2021	2022
Auterive, Cumont, Esparsac, Gimet, Glatens, Lamothe-Cumont, Lavit-de-Lomagne, Marignac.	Belbèze-en-Lomagne, Escazeaux, Larrazet, Sérignac, Vigueron.	Beaumont-de-Lomagne, Faudoas, Gariès, Goas, Le Causé, Maubec.

Contact : Chloe CAUQUIL : Groupe SAUR  
06 68 11 13 39 - chloe.cauquil@saur.com

Communauté de Communes de la Lomagne Tarn et Garonnaise :

Gabrielle PEREZ  
05 63 65 34 26  
contact@cc-lomagne82.fr

# Habitat

Nouvelle Opération Programmée  
d'Amélioration de l'Habitat (OPAH)  
Programme de rénovation façades



## Chiffres clés

256 logements réhabilités (propriétaires occupants et locatifs)  
3 267 126 € de subventions réinjectées en Lomagne  
6 401 475 € de travaux réalisés

## Des aides pour rénover votre habitat & vos façades

Après le succès des 5 années d'OPAH, la Communauté de Communes relance un nouveau dispositif en faveur de l'amélioration de l'habitat à compter de juillet. Elle poursuit également son programme de rénovation des façades sur le bourg centre de Beaumont et sur les autres communes du territoire.



### Une nouvelle OPAH 2021-2023

A compter du 1er juillet 2021, la Communauté de Communes s'engage dans une nouvelle OPAH pour aider les propriétaires occupants et propriétaires bailleurs dans la réhabilitation de leurs logements.

Renseignez-vous auprès de l'équipe d'OPAH bientôt désignée

## Poursuite des aides pour réhabiliter vos façades à Beaumont

La Communauté de Communes poursuit son programme de rénovation de façades avec la commune de Beaumont et la Région visant la réhabilitation des façades sur le bourg centre de Beaumont.

› Vous êtes propriétaire, usufruitier ou détenteur d'un bail commercial donnant sur la halle de Beaumont, sur les rues adjacentes ou dans le périmètre UA,

= vous pouvez peut-être bénéficier d'une subvention conjointe de la Communauté de Communes ou de la mairie de Beaumont et de la Région selon la localisation du bien pour rénover vos façades.



Ne jamais commencer les travaux sans autorisation avant l'engagement du dossier en Commission façades.

## Poursuite des aides pour rénover vos façades sur les autres communes

La Communauté de Communes continue ses aides pour valoriser les façades des immeubles situés autour des halles et à proximité des églises sur les autres communes du territoire.

## Le Guichet Rénov'Occitanie



Le Guichet'Rénov apporte son aide aux habitants souhaitant rénover, mieux chauffer et isoler leurs logements. Ce guichet propose des conseils gratuits et des solutions de financement...

Ces permanences ont lieu à la Communauté de Communes 2 vendredis matin par mois SUR RENDEZ-VOUS

Contact : 05 67 92 82 82 - [renovoccitanie.caue@ledepartement82.fr](mailto:renovoccitanie.caue@ledepartement82.fr)

## Contacts OPAH & Programme de rénovation des façades et Guichet'Rénov

Permanences et renseignements Communauté de Communes de la Lomagne Tarn et Garonnaise

Contact : 05 63 65 34 26

# Aménagement & Environnement

Urbanisme, PLU,  
Gestion des Rivières (GEMAPI)



## Chiffres clés

Dépenses prévisionnelles 2021

Lancement du PLUi : 400 000 €

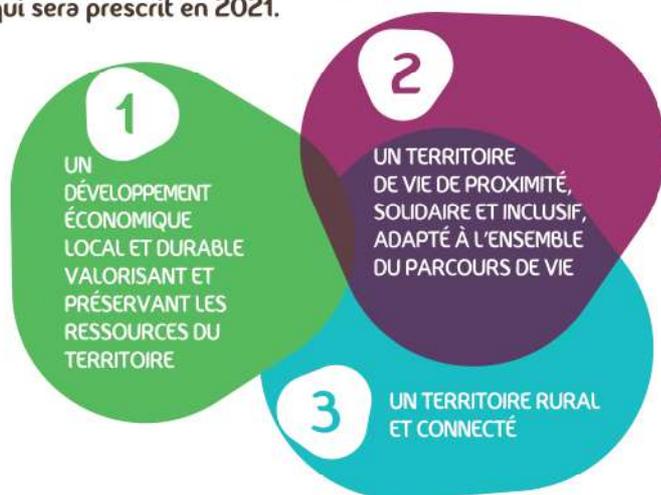
Participation au Syndicat SYGRAL  
(GEMAPI) : 43 213 €

## Construire l'avenir du territoire

Lancement du  
(PLUi) en 2021

Lancement du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

La Communauté de Communes souhaite inscrire son projet de territoire au regard des défis identifiés lors du pré-diagnostic de territoire réalisé en 2020 dans un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal qui sera prescrit en 2021.



## Le PLUi pour quoi faire ?

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) est un document de planification et d'urbanisme réglementaire à l'échelle des 31 communes membres de la Lomagne.

- Il définit le fonctionnement et les enjeux pour coconstruire un projet de territoire pour les prochaines années et le formalise au travers de règles d'utilisation et d'occupation du sol.
- Il permettra de planifier l'aménagement des infrastructures à l'échelle de vie des habitants en définissant des zones résidentielles, commerciales, économiques.
- Il préservera et valorisera les espaces naturels de notre territoire.



## Instruction des autorisations d'urbanisme

Pour toute autorisation d'urbanisme, merci de vous adresser à la Mairie de la commune concernée par le lieu des travaux. Les mairies restent les interlocuteurs privilégiés des pétitionnaires. Depuis le 1/01/18, la Communauté de Communes Bastides de Lomagne instruit les autorisations d'urbanisme des 7 communes en carte communale : Beaumont (PLU), Belbèze-en-Lomagne, Faudoas, Lamothe-Cumont, Larrazet, Lavit et Sérignac.

➤ Communauté de Communes Bastides de Lomagne - Tél : 05 62 06 84 67

➤ Direction Départementale des Territoires (DDT) Castelsarrasin-Moissac - Tél : 05 63 32 71 90

Les 24 autres communes en RNU (Règlement National d'Urbanisme) restent instruites par les services de l'Etat (DDT à Castelsarrasin).

## Opération de Revitalisation du Territoire (ORT)

La Communauté de Communes, les communes de Beaumont et Lavit sont lauréates au programme Petites villes de demain déployé sur 6 ans. Son but est d'apporter un appui en faveur de la revitalisation des centres de petites villes notamment sur les volets de l'aménagement urbain et du traitement de l'espace public. Une convention-cadre d'Opération de Revitalisation de Territoire, outil juridique et opérationnel viendra formaliser la stratégie de revitalisation intercommunale en cohérence avec les Contrats Bourg centre Occitanie de Beaumont et de Lavit.

## Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI)

La Communauté de Communes est compétente en matière de «Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations» depuis le 1er janvier 2018.

Elle a délégué cette compétence au Syndicat Mixte de Gestion des Rivières Astarac-Lomagne (SYGRAL) qui assure les missions suivantes :

- aménagement des bassins ou d'une fraction des bassins hydrographiques de l'Arrats, de l'Ayroux, de la Sère, de la Gimone, de la Tessone...
- entretien, l'aménagement et l'accès des cours d'eau, des lacs et plans d'eau,
- protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides, ainsi que des formations boisées riveraines.

En 2021, la Communauté de Communes prévoit une participation prévisionnelle de 43 213 €.

# Aménagement Numérique

La transition numérique avec le programme «100% Fibre»



## Chiffres clés

Coût compétence aménagement numérique

Autofinancement CCLTG (ADSL et fibre) : 240 000 € sur 20 ans

Participation CCLTG 2020 à TGN : 13 020 €

## Avancée du programme «100% fibre» en Lomagne

La Communauté de Communes a délégué sa compétence «aménagement numérique» à Tarn et Garonne Numérique (TGN) pour monter en haut et très haut débit la Lomagne. Engagé en 2019, le programme «100% Fibre» auquel notre intercommunalité prend part au sein de TGN progresse en Lomagne avec Octogone Fibre. Il permettra notamment le déploiement de la fibre jusqu'au domicile (FTTH) sur nos 31 communes en Lomagne d'ici fin 2023 avec objectif de fournir un débit de plus de 100 mbit/s dans chaque foyer, entreprise et site public.

## 2021-2023 : 100% Fibre optique jusque dans les foyers (FTTH)

### Le calendrier

> Retard de 6 mois lié à la crise sanitaire

Octogone Fibre est la société de projet créée par Altitude Infrastructure pour gérer la délégation de Service Public lancée par TGN, destinée à couvrir le département par un réseau 100% fibre optique.

En Lomagne, au total, 6 238 prises seront créées à partir de 2 Nœuds de raccordement Optiques (NRO) installés à Beaumont-de-Lomagne et Lavit.

Les premières centaines de foyers du territoire seront éligibles à la fibre dans le courant de l'été 2021, à Beaumont-de-Lomagne puis progressivement :

### > Poursuite de la phase 1 :

en cours et d'ici début 2022 (ouverture commerciale) :

zone-Est 6 communes fibrées : Gariès, Escazeaux, Beaumont-de-Lomagne, Vigueron, Belbèze-en-Lomagne, Sérignac.

### > Phase 2 : fin 2022 (ouverture commerciale) :

les 25 autres communes de la Lomagne.

## Déploiement de la fibre



### Ouverture commerciale

- Été 2021
- Premier semestre 2022
- Second semestre 2022



## Comment suivre les travaux et vérifier mon éligibilité ?

Connectez-vous au site internet de TGN pour vérifier votre éligibilité à la fibre optique et suivre le déploiement : [www.82numerique.fr](http://www.82numerique.fr)

Echangez via la page Facebook TGN (82numerique) ou par mail [contact@82numerique.fr](mailto:contact@82numerique.fr)

A chaque nouvelle ouverture de zones fibres, des permanences en mairie seront proposées sur chaque commune pour renseigner les administrés au cas par cas.  
**Permanence : Parvis Salle des Fêtes à Beaumont le 29 juin de 9h à 13h sans rendez-vous.**



## Contact :

Tarn et Garonne Numérique (TGN)  
05 67 05 52 00

[contact@82numerique.fr](mailto:contact@82numerique.fr)

# Transport à la demande

vers les Zones urbaines  
vers les Accueils de Loisirs  
vers les Equipements sportifs



**Chiffres clés**  
Transport à la demande  
Dépenses 2020 : 8 352 €

Transféré depuis le 1er janvier 2017 à la Région, la Communauté de Communes gère le Transport à la demande (TAD). En 2020, en raison des restrictions sanitaires gouvernementales, les différents services ont subi une forte baisse de leur utilisation.



## Transport vers les zones urbaines

- › Pour vos rendez-vous administratifs, médicaux
- › Pour vous rendre aux marchés



Le transport est effectué du domicile de l'utilisateur vers Beaumont, Lavit, Castelsarrasin et Valence d'Agen les jours de marché.

Contactez "Navettes & Voyages" 48h avant : 05 63 95 62 36

Destination	Jours de fonctionnement	Période
Beaumont	Samedi matin	Toute l'année
Lavit	Vendredi matin	
Castelsarrasin	Jeudi matin	
Valence d'Agen	Mardi matin	



## Transport vers les Accueils de Loisirs



Mercredi (période scolaire incluse) et vacances scolaires

**1€**  
par enfant et par jour

- › Pour amener vos enfants aux Accueils de Loisirs

Le transport est assuré pendant les vacances scolaires et les mercredis en période scolaire vers les Accueils de Loisirs (maternelle et primaire) de Beaumont et Lavit.

Horaires d'ouverture des Accueils de Loisirs :

Lavit : entre 7h45 et 18h - Beaumont : entre 7h30 et 18h15

Lieu de Destination	Circuits	Jours de fonctionnement	Période (hors vac. Noël)
ALSH de Beaumont	Depuis les écoles publiques de chaque secteur des ALSH	En fonction des jours d'ouverture des ALSH	Suivant les périodes de fonctionnement de chaque ALSH durant les vacances scolaires
ALSH de Lavit			

### Contacts & inscriptions :

Contactez l'Accueil de Loisirs concerné pour réserver :

- › Accueil de Loisirs de Beaumont :

Estelle ROBERT 06 51 62 23 54  
coord.beaumont@leolagrange.org  
www.malomagne.com

- › Accueil de Loisirs de Lavit :

Thierry DABASSE 06 88 21 35 12  
cam.lavit@ymail.com - www.centredeloisirs

## Transport vers les équipements sportifs



- › Pour amener vos enfants aux équipements sportifs

Un minibus effectue le transport vers Beaumont, Larrazet et Sérignac pour accéder aux équipements sportifs.

- › ACCES au stade de rugby de Beaumont-de-Lomagne

Contact : Danièle FORLANI 06 87 58 88 54  
jean-pierre.forlani@wanadoo.fr

- › ACCES au stade de football de Larrazet

Contact : M. REY 06 89 89 90 96

- › ACCES au stade de football de Sérignac

Contact : Jean-François FOSSALUZA 06 80 41 31 51



# Emploi & Formation

Aider à la recherche d'emploi, de formation et de réinsertion



## Espace Emploi-formation de la Communauté de Communes

Un espace de proximité pour les demandeurs d'emplois, les employeurs de la Lomagne.

### Au service des demandeurs d'emplois

- › vous orienter sur le marché de l'emploi local, vers nos partenaires...
- › vous guider dans vos démarches : inscription au Pôle Emploi...

Gabrielle PEREZ

contact@cc-lomagne82.fr - 05 63 65 34 26

### Au service des employeurs : entreprises

- › Bourse de l'emploi (dépôt de CV et offres d'emploi)...

### Au service des créateurs ou repreneurs d'entreprise

- › vous aider à formaliser la faisabilité de votre projet et faciliter vos recrutements.

Sandrine CHAMPIE

s.champie@cc-lomagne82.fr - 05 63 65 34 26

## Permanences à la Communauté de Communes

### › Mission Locale pour l'insertion des jeunes

La Communauté de Communes soutient la Mission locale (4 680 € versée en 2020) pour aider les jeunes de 16 à 25 ans dans leur insertion sociale et professionnelle. 133 jeunes du territoire en contact dont 63 jeunes qui ont pu accéder à une formation ou emploi.

**Permanence Beaumont** (Communauté de Communes) : tous les lundis sur RDV

**Permanence Lavit** (57 rue République) : tous les lundi matin de 9h à 12h sur RDV

Lucie OLERY › 05 31 78 00 00 (taper 2)  
castelsarrasin@missionlocale82.org

### › Institut d'Éducation Permanente (INSTEP)

- Accompagnement pré-professionnel
- Parcours Orientation Insertion : 11 stagiaires formés en 2020.

05 63 66 18 11  
instep82@instep-occitanie.fr

### › Chambre d'Agriculture du Tarn-et-Garonne

Instruction des dossiers PAC et formations. 35 agriculteurs accompagnés (en distanciel ou délocalisés) en 2020.

Sophie TUYERES  
06 08 41 30 62 - sophie.tuyeres@agri82.fr

## Un Pôle socio-économique de proximité en projet

à Beaumont



Consciente des besoins de services socio-économiques de proximité amplifiés par la crise sanitaire, la Communauté de Communes a lancé une étude d'opportunité pour créer un **Pôle socio-économique** regroupant :

- › Une France Services permettant aux administrés de procéder aux démarches administratives du quotidien : bouquets de services, accès au numérique...
- › Un Espace Tiers-lieu / coworking dédié au travail partagé, à distance, collaboratif pour les salariés, travailleurs indépendants et employeurs...
- › Un Espace de services d'insertion, d'emploi et de formation ouvert aux demandeurs d'emploi, organismes d'insertion, de formations et associations...

## Cession de l'ancienne Maison de retraite de Larrazet à Emmaüs 82 approuvée

Le Conseil communautaire du 16/02/21 a acté la cession du bâtiment à l'euro symbolique à Emmaüs 82. L'association souhaite y développer plusieurs activités à vocation sociale et solidaire :

- › Un espace librairie convivial (antiquités, beaux objets, petite restauration bio) ouvert au public ;
- › Un espace multiservices (tabac/presse/épicerie), salon de coiffure, bureaux pour les associations locales ;
- › Un local de vente en ligne Label Emmaüs (e-commerce) ;
- › Un chantier d'insertion maraîchage...
- › création de logements pour les compagnons et encadrants.

## Dotations pour les écoles primaires et maternelles

En 2020, la Communauté de Communes a reconduit l'aide de 100 €/élève aux communes ayant une école primaire et maternelle : 847 élèves soit 84 700 €.

# Petite enfance

Grandir en Lomagne  
Tarn et Garonnaise



## Chiffres clés

Coût compétence Petite enfance 2020 : 110 122 €

Dépenses : 165 062 €

Recettes (subventions) : 54 940 €

Accompagner les familles, proposer des modes de garde adaptés à chaque situation, favoriser l'éveil des enfants dès leur plus jeune âge, telles sont les missions de l'association P'tits Loups gestionnaire de structures Petite enfance, subventionnée par votre Communauté de Communes. L'activité 2020/2021 a été impactée par la crise sanitaire avec des fermetures répétées, un protocole sanitaire rigoureux. L'équipe a dû s'adapter pour maintenir un accueil de qualité au sein de la crèche, du RAM et des LAEP.

Pour 2021, les élus ont acté la hausse de 10% de la subvention annuelle versée à l'association P'tits Loups soit 168 300 € et ont accordé une aide exceptionnelle de 2500 € pour le remplacement du véhicule de service.

## Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE/ Crèche)

Un mode de garde collectif pour les jeunes enfants.

› 52 familles accueillies.

### Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant

› Ouvert du lundi au vendredi de 7h45 à 18h30.

Christine SANCHEZ, Directrice - 05 63 02 24 06

(inscriptions sur RDV) - à Beaumont, 3 Bld G. Brassens.

crechelesptitsloups82@gmail.com

## Relais Assistantes Maternelles (RAM)

Des Lieux d'accueil et d'échanges pour les assistantes maternelles, les enfants et les parents.

› 337 visites d'assistantes maternelles

› 825 visites d'enfants

### 3 temps d'accueil collectifs de 9h à 12h

› A Lavit : mardi et mercredi

Pôle petite enfance "Bertranon"

6 rte d'Asques

› A Larrazet :

le jeudi (Allées des Tilleuls)

› A Beaumont :

le vendredi (40 rue de la Font).

## Lieux d'Accueil Enfant-Parent (LAEP)

Un lieu d'échange, d'écoute et de partage, sans inscription, anonyme et gratuit.

pour les enfants de 0 à 6 ans accompagnés de leurs parents, grands-parents...

› 374 visites d'enfants

### 3 Lieux d'Accueil Enfant-Parent

› Accueil à Beaumont (40 rue de la Font) :

tous les mercredis de 9h à 12h.

› Accueil à Lavit (Pôle Petite enfance,

6 rte d'Asques) : tous les lundis de 9h à 13h.

› Accueil à Larrazet (Maison de l'enfance, allée Tilleuls) : tous les lundis de 15h30 à 18h30.

### Lieu d'Accueil Enfant-Parent (LAEP)

Laurence TEDETTI et Véronique GIRARD

07 81 31 97 76 - laeplesptitsloups82@gmail.com

## L'association P'tits Loups

Co-présidentes :

Sandrine AUDU-BENALI

Magalie CUADRADO



## Relais Assistantes Maternelles (RAM)

› Pôle Petite enfance à Lavit

"Bertranon" 6 rte d'Asques à Lavit

Pascale ROSSI - 06 78 69 74 42

ramlesptitsloups82@gmail.com

## Un nouveau Pôle Enfance à Beaumont Les études préalables sont lancées

L'intercommunalité souhaite créer un **Pôle Petite enfance à Beaumont** afin de réunir sur un seul site la crèche, le RAM et le LAEP.

Les études préalables pour l'implantation de l'équipement sont en cours.

# Ecole de Musique de la Lomagne Tarn et Garonnaise

Promouvoir l'accès de tous à la musique



## Chiffres clés

Coût compétence Musique : 100 064 €

Dépenses 2020 : 144 721 €

Recettes 2020 : 44 657 €



La Communauté de Communes gère l'Ecole de Musique de la Lomagne depuis 2017. Cette compétence intercommunale permet de proposer les tarifs attractifs pour favoriser l'accès de tous à l'apprentissage de la musique. Musicien en herbe ou confirmé, l'Ecole de Musique présente à Beaumont et à Lavit s'adresse à tous !

## Rentrée de septembre 2020

L'orchestre a doublé ses effectifs !

L'Ecole de Musique accueille des enfants, des adolescents et des adultes et propose de nombreuses pratiques instrumentales individuelles et collectives ainsi que des auditions et des concerts.

Suite à la réforme des tarifs (gratuité de la pratique collective pour les élèves déjà inscrits à un cours individuel d'instrument), l'orchestre de l'école est passé de 9 à 18 musiciens. Agés de 9 à 16 ans, les nouveaux ont été accueillis à bras ouverts.



## 2020 les cours à distance

Un défi pour l'équipe pédagogique

Au regard de la situation sanitaire, la vie de l'école de musique a été grandement chamboulée. L'équipe a dû s'adapter et réfléchir à différentes solutions pour maintenir une «bonne énergie» au sein de l'établissement.

Les professeurs ont proposé des cours en visio par WhatsApp, Skype ou encore Zoom pour maintenir le lien pédagogique avec leurs élèves. Sur cette année scolaire, les mineurs ont déjà été en cours à distance sur 11 semaines et les adultes sur 22 semaines. Depuis mars 2020, aucune restitution publique n'a pu avoir lieu et l'activité de l'école de musique est, en conséquence, réduite.

Les professeurs proposeront des auditions par classes d'instruments la dernière semaine de juin afin que tous les élèves puissent enfin se produire devant leurs familles.

## Une Ecole de Musique communautaire à Beaumont et à Lavit



> Beaumont (rue Lomagne)

> Lavit (1er étage de la Mairie)

> 122 élèves (84 enfants, 3 étudiants, 35 adultes)

> Interventions scolaires dans 20 classes du territoire : 442 élèves de primaire.

> 10 professeurs, 11 disciplines instrumentales enseignées

> Ateliers d'Eveil Musical pour MS, GS et CP.

> Atelier de musique de chambre, d'orchestre et de chorale.

Rentrée  
septembre  
2021

Chorale  
seule 10-18 ans  
Orchestre seul

A partir de  
120 €/an\*

\*Voir conditions et modalités  
Cours  
individuel  
d'instrument  
+ formation  
musicale

A partir de  
330 €/an\*

Violoncelle Batterie  
Trompette

Piano Violon

Guitare Flûte traversière

Saxophone Clarinette  
Hautbois

Ateliers : Orchestre, musique de chambre, Eveil Musical, Chorale

## Inscriptions sur RDV :

Beaumont et Lavit pour préparer la rentrée 2021

> Réinscriptions du 21 juin au 2 juillet

> Nouvelles inscriptions du 1<sup>er</sup> au 11 septembre



Chaque cours n'ouvrira que si un nombre suffisant d'élèves est intéressé. Merci de vous faire connaître !

Contact : Maud MADELENAT, Directrice  
ecolemusique@cc-lomagne82.fr - 07 69 76 85 30



Malgré la crise sanitaire, l'Office de Tourisme a poursuivi sa stratégie de valorisation de l'attractivité touristique pour promouvoir la destination «Lomagne» et qualifier son offre touristique. L'Office s'est adapté et a gardé le lien avec les prestataires et la clientèle afin de répondre aux nouvelles attentes...



## La Communauté de Communes : soutien du secteur touristique

- › Aides exceptionnelles aux activités touristiques
- › Fonds L'OCCAL & Fonds de Solidarité Occitanie

Dans le cadre du **Fonds de Solidarité Occitanie** et du **Fonds L'OCCAL**, la Communauté de Communes s'est engagée aux côtés de la Région Occitanie et a débloqué une enveloppe **exceptionnelle de 171 264 €** pour soutenir les entreprises dont **60 264 € pour la relance de l'activité touristique et commerciale**. Avec une trésorerie affaiblie suite à plusieurs mois sans activité et des mesures sanitaires exigeantes, certains professionnels ont bénéficié de ces aides.

## Déménagement temporaire de l'Office

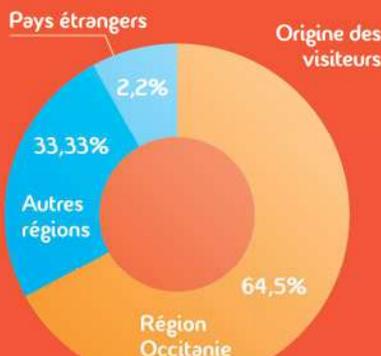
L'Office de Tourisme a déménagé au 1 rue de l'église le temps que les travaux de la Maison Fermat se terminent. L'Office continue d'assurer ses missions d'accueil du public aux horaires habituels, le téléphone reste inchangé 05.63.02.42.32. La billetterie locale, la vente des «cartes de pêche», le Point wifi et la boutique (livres, cartes postales, jeux, topo guide) restent ouverts au public.



## Chiffres clés

Dépenses tourisme 2020 :  
130 304 €

- › 5 129 contacts (comptoir, tél, @)
- › 92 000 pages vues
- › Produit taxe séjour 2020 : 11 157 €
- › www.malomagne.com : 40 000 visiteurs/an



## Le futur Pôle touristique à Beaumont Nouvel Office de Tourisme communautaire

La Maison natale de P. Fermat hébergera le nouvel Office de tourisme communautaire dans le cadre du futur Pôle touristique, économique et culturel à Beaumont en 2023.

L'Office de Tourisme bénéficiera d'un nouvel espace d'accueil (avec boutique et Centre d'interprétation du territoire) et proposera un nouveau pôle d'animations et lieu de visite pour tous les publics avec une offre de services renouvelée...

L'espace «Destination Lomagne» invitera les visiteurs à faire plus ample connaissance avec la Lomagne. Il fera sentir l'âme du territoire à travers ses paysages, ses formes urbanistiques, la vie de ses habitants et leurs loisirs et ses productions agricoles d'hier et d'aujourd'hui.

Le nouvel Office devrait être labellisé «Qualité tourisme» et «Tourisme et handicap». L'appui d'un scénographe permettra d'optimiser son aménagement.

## Nouveau site internet et nouvelles fonctionnalités

La nouvelle version du site internet de l'Office de Tourisme sera officiellement en ligne au 1er juillet. Il s'est refait une beauté et s'est doté de nouvelles fonctionnalités. **Objectif** : l'adapter à nos téléphones afin de faciliter la navigation des internautes. **Prochaine étape** pour le site internet de la Communauté de Communes en cours de refonte :

[www.tourisme.malomagne.com](http://www.tourisme.malomagne.com)

# Festivités en Lomagne 2021

## Nouvel Aquapark à la Base de loisirs à Beaumont

Eclatez-vous au nouvel Aquapark ouvert cet été.  
Un véritable terrain de jeu pour les enfants sachant nager (à partir de 8 ans), ados et adultes !  
› Gilet de sauvetage obligatoire et structure sous la surveillance de sauveteurs diplômés  
› Achat des billets sur place et bracelet à porter obligatoirement  
Contact : 05 63 02 16 76



### Juin

- › Exposition "Costumer la Renaissance"  
Gramont - du 26 juin au 20 septembre
- › Courses hippiques  
Beaumont - 27 et 28 juin - 14h

### Juillet

- › Visite théâtralisée  
Beaumont - 3 juillet - 15h - Maison Fermat
- › Vide-greniers  
Larrazet - 4 juillet - 8h
- › Marché gourmand nocturne  
Beaumont - 8 juillet - 19h
- › Ateliers Equation des Arts - 8/14 ans  
Beaumont - 8, 22 et 28 juil. - Maison Fermat
- › Soirée Musicale  
Beaumont - 9 juillet - 19h
- › Courses hippiques  
Beaumont  
11 juillet - 14h et 14 juillet - 15h45
- › Marché gourmand nocturne  
Lavit - 15 juillet - 19h  
Beaumont - 22 juillet - 19h
- › Fête de l'ail :  
Randonnée pédestre  
Beaumont - 24 juillet - 8h
- › Fête de l'ail blanc  
Beaumont - 25 juillet - 9h
- › Atelier pêche en famille  
Beaumont - 28 juillet - 10h30 ou 14h

### Août

- › Marché gourmand nocturne  
Beaumont - 5 août - 19h
- › Ateliers Equation des Arts - 8/14 ans  
Beaumont - 5, 11, 19 et 26 août - Maison Fermat
- › Tournoi Beach Volley  
Escazeaux - 7 août
- › Atelier pêche en famille  
Beaumont - 11 août - 10h30 ou 14h
- › Open de Tennis  
Galaxie / TMC  
Beaumont - 31 juillet au 15 août
- › Courses hippiques  
Beaumont - 16 août - 11h30
- › Marché gourmand nocturne  
Lavit - 19 août - 19h
- › Portes ouvertes  
Conserverie Micouleau  
Beaumont - 21 et 22 août
- › Randonnée du foie gras  
Beaumont - 22 août - 9h
- › Atelier Pêche en famille  
Beaumont - 25 août - 10h30 ou 14h
- › Courses hippiques  
Beaumont - 29 août - 11h30
- › Enduro VTT - 2ème édition  
Larrazet - 29 août

### Septembre

- › Courses hippiques  
Beaumont - 7 septembre - 11h15
- › Foir'Expo et comice agricole  
Beaumont - 11 et 12 septembre
- › Courses hippiques Quinté +  
Beaumont - 13 septembre - 11h30
- › Cluedo Géant  
Beaumont - 18 septembre - 16h
- › Journée du Patrimoine :  
balade géométrique, orgue et théâtre  
Beaumont - 18 septembre
- › Randonnée cyclo gourmande  
Codep 82  
Beaumont - Larrazet - Lavit - Maubec  
26 septembre - 8h30 à 17h

### Octobre

- Fête des Maths :  
spectacle, conférence, ateliers  
Beaumont - Du 1er au 3 octobre
- › Fête locale  
Escazeaux - du 8 au 10 oct
- › 12ème Fête de la Noisette  
Lavit - 10 octobre - 9h
- › Concert Nadav  
Beaumont - 16 octobre - 21h
- › "La Translomagnole"  
Lavit - 17 octobre - 9h30
- › Courses hippiques  
Beaumont - 17 octobre - 12h
- › Atelier pêche en famille  
Beaumont - 27 octobre - 10h30 ou 14h

### Novembre

- › Courses hippiques  
Beaumont - 1er novembre - 13h  
et 4 novembre - 11h30
- › Journées de Larrazet  
Larrazet - 20 et 21 novembre

### Décembre

- › Marché de Noël  
Beaumont - 5 décembre - 9h

› Suivez l'actualité touristique sur

[www.tourisme.malomagne.com](http://www.tourisme.malomagne.com)

› Suivez l'actualité de la Communauté de Communes sur

[www.malomagne.com](http://www.malomagne.com)